



MAIRIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 20 JUIN 2024

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 juin à 20 heures, le conseil municipal de la ville de Saint-Marcellin-en-Forez s'est réuni à la Salle du Colombier sous la présidence de Monsieur Alain THOLOT, 1er Adjoint, pour le maire empêché.

Etaient présents :

Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Pierre PASQUIER, Margot SOLVIGNON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Florence GAVARD, Florence CHEUCLE, René MEASSON, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Claude TOUILLOUX, Frédéric PER, Anabel FOURNIER-FAURE

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Eric LARDON, Marcelle DJOUHARA, Marc COMBETTE, Odile PHILIPPON, Martine CHARLES, Arnaud DE MAZENOD, Corinne VERDIER, Patrice BRAUD

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Eric LARDON pouvoir à Alain THOLOT, Marcelle DJOUHARA pouvoir à Hélène DE SIMONE, Marc COMBETTE pouvoir à Serge TRIOULEYRE, Odile PHILIPPON pouvoir à Christiane CLUZEL, Martine CHARLES pouvoir à Margot SOLVIGNON, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Claude TOUILLOUX, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON, Patrice BRAUD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ

Dix-neuf conseillers (sur 27, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote	Décision
2024-06-025	PATRIMOINE - CONVENTION DE VEILLE ET DE STRATÉGIE FONCIÈRE ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN EN FOREZ, LFA ET EPOA	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
2024-06-026	PATRIMOINE - MARCHES DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS - ATTRIBUTION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
2024-06-027	PATRIMOINE - CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL - ROUTE DE CHATELUS - DOSSIER MELKA - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2024-06-028	ENVIRONNEMENT CONVENTION DE SOUTIEN « COMMUNES ET GROUPEMENT COMMUNAUX » POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS - ENTREPRISE CITEO - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-06-029	VIE ASSOCIATIVE SUBVENTION EVENEMENTIELLE – ASSOCIATION BMX - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-06-030	ENFANCE JEUNESSE TARIFS DES SERVICES DU POLE ENFANCE JEUNESSE – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 - MODIFICATION	Pour : 22 Contre : 3 Abstention : 2	DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE
2024-06-031	ENFANCE JEUNESSE REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES DU POLE ENFANCE JEUNESSE - MODIFICATON	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-06-032	ENFANCE JEUNESSE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN SALARIE PAR FAMILLES RURALES A LA COMMUNE DE ST MARCELLIN EN FOREZ - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-06-033	ENFANCE JEUNESSE RECOURS A TROIS CONTRATS D'APPRENTISSAGE AFFECTES AU POLE ENFANCE JEUNESSE - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 21 JUIN 2024

POUR LE MAIRE EMPÊCHÉ
LE 1^{ER} ADJOINT
ALAIN THOLOT

